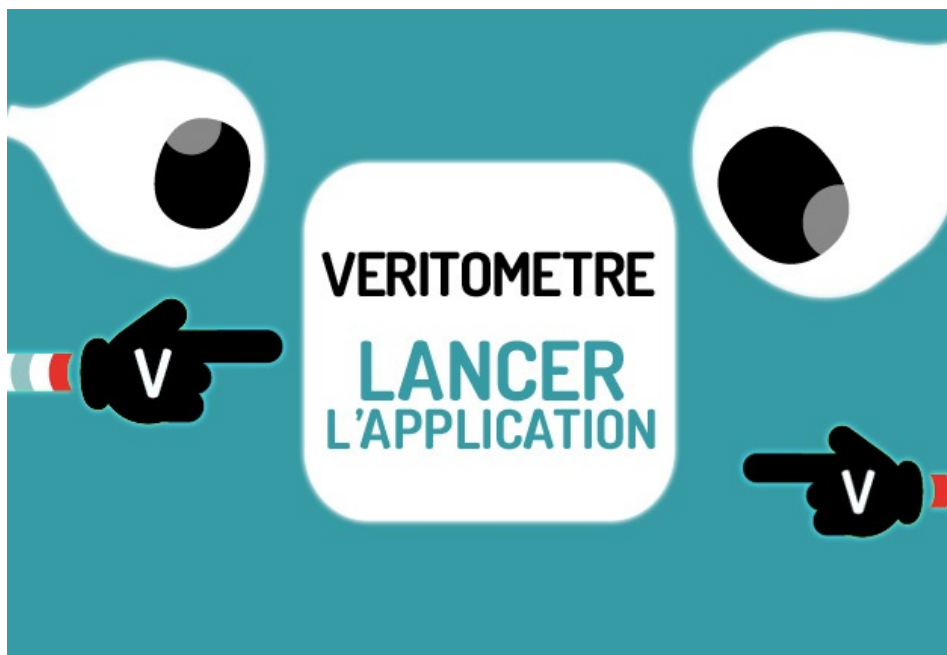


HOLLANDE MISE MAL SUR LE CAC

LE 8 MARS 2012 EQUIPE VÉRITOMÈTRE

François Hollande manie les chiffres sur la rémunération des dirigeants du CAC 40 avec une certaine... créativité. *OWNI* a retrouvé les bases de données à l'origine de ses déclarations sur le sujet, qu'il utilise en se trompant. Au classement de la crédibilité des candidats mesurée par Le Vêritomètre de *OWNI-i>TÉLÉ*, François Bayrou décroche lui la lanterne rouge.



Ce jeudi 8 mars à 18 heures, l'**indice de crédibilité** du **Vêritomètre**, permettant de vérifier l'exactitude de toutes les déclarations chiffrées des candidats, a connu une petite révolution. Alors que Marine Le Pen avait conservé la dernière place du classement depuis le lancement du Vêritomètre, la voilà détrônée par François Bayrou, qui recueille la plus mauvaise note avec 43,5% de crédibilité dans ses références. Eva Joly conserve elle la tête du classement avec 68,9%. Au cours des dernières 48 heures, l'équipe du Vêritomètre a vérifié 56 citations¹ chiffrées des candidats à la présidentielle. Résumé des principaux éléments.

François Hollande mélange ses données

Il est fort probable que le candidat du Parti socialiste ait reçu un résumé de l'étude d'une société de conseil dédiée aux investisseurs, Proxinvest. Dans son **dernier rapport** sur la rémunération des dirigeants du CAC 40, Proxinvest livre des chiffres que François Hollande aime distiller, mais aussi faire varier selon ses interventions médiatiques. Première occurrence² lors de son discours de **Rouen**, le 15 février dernier :

“

Où est le respect du travail quand les patrons du CAC 40 s'augmentent de 34 % pour une rémunération moyenne de 4 millions d'euros par an – 240 années de Smic?

”

François Hollande la reprend ensuite dans son discours du **Mans** du 23 février :

“

Je sais aussi que les patrons du Cac 40 gagnent 240 fois plus que les smicards

”

Tandis que lors de son intervention à **“Parole de candidat”** sur *TF1* le 27 février, la rémunération moyenne des dirigeants a été divisée par deux :

“

J’ai appris l’augmentation considérable des revenus des patrons du CAC 40 : deux millions d’euros, en moyenne. Par mois.

”

Deux jours plus tard, le 29 février sur *RTL*, les mois sont devenus des années :

“

Que les patrons du CAC 40 aient pu s’accorder 34 % d’augmentation en 2010 (...) pour atteindre des revenus moyens de plus de deux millions d’euros dans l’année [pour les patrons du CAC 40]

”

Or la lecture détaillée du rapport de Proxinvest apporte quelques précisions, voire corrections. La rémunération des dirigeants – qui serait alternativement selon les différentes versions citées par François Hollande, de 4 millions par an, de 2 millions par an ou de 2 millions par mois -, le rapport précise que :

“

Les quarante dirigeants du CAC 40 ont bénéficié pour 2010, d’une hausse moyenne de 34 % de leur rémunération pour un montant moyen de 4,11 millions d’euros. (...) les présidents exécutifs des 80 autres sociétés de l’indice SBF 120 auront vu leur rémunération totale atteindre elle 2,08 millions d’euros.

”

Le chiffre de 34 % d’augmentation est donc correct, mais d’une part, il ne concerne que les quarante dirigeants du CAC 40 ; et d’autre part l’étude précise elle-même

“

Ces chiffres sous-évaluent toutefois la rémunération totale puisqu’ils n’incluent pas le complément de retraite sur-complémentaire dont ils bénéficient presque tous sans informer sur leur coût pour l’entreprise.
”

”

Selon Proxinvest la rémunération fixe ne représente même que 27 % de la rémunération totale.

Enfin, l'équivalence de la rémunération des dirigeants avec les 240 années de SMIC ne concerne que 11 des 40 dirigeants du CAC40 : François Hollande exagère les conclusions du rapport Proxinvest.

La dualité de Mélenchon sur le SMIC

Le candidat du Front de gauche connaît le montant actuel du Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance), dont il a fait de l'augmentation à 1 700 euros mensuel brut un point clé de son programme. Ainsi, évoque-t-il lors de son discours de **Rouen** du 6 mars :

”

80% du Smic, c'est en-dessous du seuil de pauvreté.

”

Chiffre qu'il cite également sur l'émission "Des paroles et des actes" le 23 février dernier ; et chiffre exact : le Smic se situe au 1er janvier 2012 à 1098,28 euros.

80% du Smic correspond donc à un montant de 878,62 euros, montant inférieur au seuil de pauvreté de référence utilisé par l'Insee – qui s'élève à 954 euros.

En revanche, lors de l'émission **Parole de candidat** sur **TF1** lundi 5 mars, Jean-Luc Mélenchon se révèle moins précis sur l'historique du salaire minimum :

”

En 1968 nous l'avons (le Smic) augmenté de 31% en une nuit ; en 1981, nous l'avons augmenté de 25% ; là l'augmentation que je propose représente 21%

”

Aucune des augmentations évoquées par le candidat n'est exacte : en 1968, les Accords de Grenelle actent une augmentation du Smic de **35 %**. En juillet 1981, le gouvernement Mauroy vote une hausse du Smic de **10 %**.

Quant à l'augmentation proposée par Jean-Luc Mélenchon, elle envisage de faire passer à 1 700 euros le Smic mensuel brut, qui se situe actuellement à **1 398,37 euros**. Soit une hausse de 17,7 %... et non 21%, comme le candidat du Front de gauche le suggère.

Marine Le Pen perd le Nord en Picardie

Le temps d'une citation lors de l'émission de **TF1** "**Parole de candidat**", Marine Le Pen aura fait de la Picardie un emblème : celui des déserts médicaux. En effet :

”

En Picardie, ça doit être 230 médecins pour 100 000 habitants

”

La Picardie a en effet, selon **l'Insee**, le plus faible ratio de France métropolitaine. Mais il est plus élevé que celui évoqué par Marine Le Pen : la Picardie compte 255 médecins pour 100

000 habitants.

Retrouvez toutes nos vérifications sur **Le Véritomètre** et nos chroniques et articles relatifs sur **OWNI**.

Illustration par Loguy, mix par Ophelia Noor /-)

1. L'équipe du Véritomètre a fixé des seuils de tolérance pour l'évaluation des chiffres des candidats : si la marge d'erreur entre le chiffre évoqué par le candidat et la donnée officielle disponible est comprise entre 0 et 5 %, nous considérons la citation comme "correcte" ; si la marge est entre 5 et 10 % on la qualifiera d'"imprécise", enfin si la marge est de plus de 10% nous l'évaluerons comme "incorrecte" [↔]
2. relevée par l'équipe du Véritomètre [↔]

KRY

le 8 mars 2012 - 18:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour ce Journalisme (notez la majuscule) !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JC

le 9 mars 2012 - 5:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour

Quel est votre formule pour le taux de variation du Smic ?
c'est bien $t = ((Va - Vd) / Vd) \times 100$ ce qui donne 21.57%

Est-ce bien cela?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTOINER

le 9 mars 2012 - 11:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je confirme ce que dit JC. Il faut bien diviser par le chiffre de départ et non le chiffre d'arrivée et JL Mélenchon est donc dans le vrai avec son 21% J'avais une autre remarque en passant. Le fait que le véritémètre se base sur le chiffre exact me paraît étrange lorsque quelqu'un veut dénoncer quelque chose.

Ex : Si un candidat dit que le salaire des patrons est 200 fois plus élevé que le SMIC et que c'est 240 fois, je trouve étrange de dire qu'il s'est trompé... alors qu'au final c'est encore "pire" et que c'est sans doute plus simple d'entendre 200 que 240

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEANNOT

le 9 mars 2012 - 10:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour mesdames et messieurs,

j'aime beaucoup votre travail et en fait la promotion régulièrement.

Toutefois, votre retard de traitement concernant N Sarkozy à la télé sur F2, alors que vous êtes à jours sur tous les autres candidats est quelque peu préjudiciable à l'ensemble.

Je sais que c'est pas évident de tout éplucher comme vous le faites, mais j'avoue m'impatienter.

Bon courage !

Et merci pour ce travail,

Jeannot

Lille

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEANNOT

le 12 mars 2012 - 17:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,
c'est encore moi,
ce coup ci, c'est plutôt une critique sous jacente que je manifeste : pourquoi publier des pourcentages alors que le travail de vérification n'est pas fini ? En effet, je regardais ce matin le candidat JL Mélenchon, à 43% sur son intervention du 06/03, or ce chiffre ne peut être que faux, puisque nombre de points sont en cours de vérification.
C'est dommage.
Merci quand même.
Jeannot
Lille

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEANNOT

le 12 mars 2012 - 17:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En fait, pour être franc : êtes vous assez nombreux pour faire tout ce boulot ?
J'ai l'impression que non, c'est dommage.
Bon courage
Jeannot
Lille

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

news | Peartrees le 18 mars 2012 - 18:09

[...] Hollande fluctue avec le CAC » OWNI, News, Augmented Chiffre qu'il cite également sur l'émission "Des paroles et des actes" le 23 février dernier ; et chiffre exact : le Smic se situe au 1er janvier 2012 à 1098,28 euros. 80% du Smic correspond donc à un montant de 878,62 euros, montant inférieur au seuil de pauvreté de référence utilisé par l'Insee – qui s'élève à 954 euros. 80% du Smic, c'est en-dessous du seuil de pauvreté. [...]